

L'AGENCE DE COOPERATION

CULTURELLE ET TECHNIQUE

ACCT

PRINCIPAL OPERATEUR DES

SOMMETS DE LA FRANCOPHONIE

UNE INSTITUTION DYNAMIQUE

ET EFFICACE

SECRETAIRE GENERAL :JEAN-LOUIS ROY

13, QUAI ANDRE CITROEN - 75015 PARIS - TEL (33-1) 44-37-33-00

TELEX 201916 - TELECOPIE (33-1) 45-79-14-98

TELETEX (33-1) 45-75-22-02

L 'Observatoire

Panafricain

de la De'mocratie

Ses objectifs, son organisation et son plan d'action

17, AVENUE DU 24 JANVIER

IMMEUBI.E LE PETIT PR1NCli

B. P. 7827 'I'ELEX 5300

TEL (228) 21-76-85

FAX (228) 21-68-84

LOME - TOGO

"a

MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF DE L'OBSERVATOIRE

PANAFRICAIN DE LA DEMOCRATIE

DJOVI GALLY

(Pn3sident)

GRACE. D'ALMEIDA-ADAMON

(V1CC'PKESid6nlC)

KHEMAIS CHAMMARI

(Vicc-Pre'sidenl)

IJALILOU DIALLO

(VAcc-Pr6sidcnl)

NICOLAS 'l'ILLANGAYli

(Vicc-Prcisidcnl)

VIRGLVIE MADOE AHODIKPIE

ATA MESSAN AJAVON

CHRISTINE DFSOL'CEIhs

AMADA DIENG

ROBERT DOSSOU

lalHiM KODJO

MAMIS BASSINIE NIANU

Avocal, Prtisidcnl dc l'AssociaLion pour la Promo-
Lion dc I'Elal dc Droil (APED), TOGO

Avocal, Pnisidcnlc dc l'AssociaLion dcs

Femmes Jurislcs, liliMN

Vicc-Pnisidcm dc la Iiddcrulion Inlcumulionalc
dcs Druils dc l'Hommc, 'l'UNISlli

Unwricn, R&scau Cullurcl Africam,

SENEGAL

Avocal, PnEsidcnl dc lu Liguc Ccnlrafricainc
dcs Druils dc l'Hommc, CIZN'I'RAPRJQUE

Magistral, Trdsoribrc (36ncralc dc l'APlil), TOGO
l'mfcsscur de Droit, Scchmirc Gc'nEral dc
l'APIID, TOGO

Mailn: dc ConfErcncc, Ccnlrc d'liludcs
Juridiqus cl Polxuqucs du Mondc Africain,

Universiui de Paris 1, FRANCE

Secr6laire G&neral do In Commission
lmcmulinnalc dc Jurislcs, SENESEGAL

Avocux, D&puld il I'Asscmhl'cc Xalionalc,
PrCsndcnl dc Id Commission dcs 1.015. Bile
Anucn SccrEmirc (16:1(3ml dc l'OlJA, TOGO

Avocul, waPrdsidL-mc dc 1.1 lmmmlion
lnlcnmlmnalc dcs Drum du l'Hunnnc,

SENEGAL

v, :wmqqq,wy_sir

'''7W;hm'1' . _-

L'OBSERVATOIRE PAN AFRICAIN DE LA

DEMOCRATIE (OPAD)

es; une .organisation non-gouverncmentale cr66e par la
Declaraton de Lomia sur la DeEmocratie Pluraliste en
Afnque du 20 Avril 1991.

La D&laration de Lome' a 6t6 adopt6e il l'issue d'un Colloque
International sur le theme "Comment g&rccr la De'mocratie en
Afrique" organise? a LOME (TOGO) les 18, 19 et120 Avril 1991
par l'Association pour la Promotion de l'Etat de Droit (APED).

LLOFAD cs; congu comme unc banq ac dc donn6cs, un carrefour
d ldees ct d'interventlons sur la pratique d6mocratique africaine.

Objectifs

L'objectif cssentiel dc l'Observatoire de Lom& est de pro-
mouvoir par tous lcs moyens appropri6s la D6mocratie plura-
lxste en Afrique. Il s'agit pour l'OPAD dc :

1 - R6fl6chir sur les voies et moyens pouvant permettre
la construction et la gestion d'une D6mocratie saine
et durable en Afrique. 1

2 - Permettre aux de'cideurs ct acteurs politiques en
Afrique de disposer d'outils de travail cfficaces.

3 - Surveiller et contr6ler les processus ct exp6riences
d6mocratiques sur le continent africain.

94 - Promouvoir et consolider l'Etat de droit dans les
pays africains.

5 - Renforccr la solidaritei inter-afn'caine ct intematio-

nale en faveur dc la D&mocratie en Afrique.

t-v--xm.fM-'g-.Mr 117.11 ,va-Myngnv-mwyng mu-NN, mu 1: mun 1m V

55:11: 553.15.. gwgwmwwmmaqmwmm 1.1,9 .- u

3' f a - '

, aw-wam

WM

Organisation

Conseil Exécutif - L'Observatoire est dirigé par un Conseil Exécutif composé de 17 membres au plus choisis par cooptation parmi les personnalités ayant une grande expérience en matière de Démondocratie et des Droits de l'Homme en Afrique. Ils sont désignés pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable.

Le Conseil Exécutif élit en son sein un Président et un ou plusieurs Vice-Présidents.

Le Conseil Exécutif se réunit en session plénière au moins une fois par an. Des personnes et organisations qui participent aux objectifs de l'OPAD peuvent être invitées à assister aux travaux.

Secrétariat Permanent - L'Observatoire est dirigé par un Secrétaire Administratif nommé par le président après avis du Conseil exécutif.

Le Secrétaire Administratif veille à la bonne marche du secrétariat permanent. Il est assisté d'une équipe de chargés de programmes, d'un comptable-gestionnaire et du personnel administratif.

Les fonctions du Secrétaire Administratif de l'OPAD sont actuellement exercées par Madoé Virginie AHODIKPE, Magistrat, Membre du Conseil Exécutif. . .

Plan d'action (1991 - 2001)

Pour atteindre les objectifs de l'OPAD, un plan d'action sur dix années (1991 - 2001) a été adopté. Pour des raisons d'efficacité, l'Observatoire se consacrera essentiellement aux pays francophones les trois premières années. À partir de la quatrième année une ouverture sera faite en direction des autres pays de manière à répondre à la vocation panafricaine de l'Observatoire.

Le plan d'action repose sur neuf points :

1 - Assurer une très large diffusion de la Déclaration de Lomé sur la Démondocratie Plurale en Afrique à toutes les personnes et organisations susceptibles de contribuer à la promotion de l'Etat de droit, de la Démondocratie et des Droits de l'Homme en Afrique.

2 - Évaluer le capital de cette diffusion : impact, réaction des destinataires, amélioration et enrichissement de la réflexion et des pistes de travail et de recherche.

3 - Susciter des accords de coopération avec des Institutions poursuivant des buts similaires, et demander aux pays d'elles le statut d'observateur pour l'OPAD, notamment auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

4 - Effectuer des missions techniques auprès des Etats africains : évaluation du processus démocratique, assistance pour l'élaboration des textes constitutionnels et électoraux, conseil en gestion de la Démondocratie.

5 - Envoyer des Observateurs pour la surveillance et le suivi des élections dans les pays africains.

6 - Organiser au niveau sous-régional, régional ou continental des ateliers de formation pour assurer les idées et les ambitions de l'OPAD.

7 - Publier un Rapport annuel.

8 - Constituer un Réseau des Démocrates Africains devant regrouper toutes les personnes qui œuvrent pour la Démocratie pluraliste en Afrique, afin de renforcer la solidarité militante en faveur de l'Etat de droit et des Droits de l'Homme.

9 - Réaliser une Encyclopédie de la Démocratie en Afrique : des origines à nos jours.

Financement

L'Observatoire Panafricain de la Démocratie, comme organisation privée, devrait pour réaliser ses objectifs des contributions, souscriptions, dons et legs de ses membres, des sociétés professionnelles et savantes, des Institutions publiques ou privées, des fondations et des individus.

Il peut aussi recevoir des subventions des Etats.

Cependant ces contributions financières ne doivent pas porter atteinte à l'indépendance de l'OPAD, qui a besoin de sa totale liberté pour mener à bien son action.

Conclusion

Par la qualité des membres qui la composent et le dynamisme de son secrétariat permanent, l'Observatoire Panafricain de la Démocratie entend exprimer la voix africaine mondiale et aux yeux du monde, la foi de l'Afrique dans la Démocratie pluraliste et l'Etat de droit fondés sur la Liberté, prérogative essentielle de la Personne humaine.

1.

DECLARATION DE LOME

SUR LA DEMOCRATIE PLURALISTE EN AFRIQUE

En Octobre 1988, la peuple d'Alger s'insurgeait au prix de sacrifices contre le monolithisme politique et s'engageait dans la Deamocratie pluraliste.

Ces augmentes d'Alger, devaient faire mfwchir Ies r&agimes politiques Africains encore riv6s au systbme de parti unique at 9pargner aux peuples Africains Ies vies humaines inutilement sacrificmes.

Les participants au Colloque International organis9 par l'Association pour la Promotion de I'Etat de Droit (APED) a LOME les 18, 19 et 20 Avril 1991 sur la thbme "Comment gmer la D6mocratie en Afrique' saluent la m9moire de tous ceux qui sont morts pour la Liberw et la D9mocratie en Airique.

Le colloque s'incline paniculibrement devant Ies martyrs de 89 (Lomt-i-Togo).

Le colloque saisit l'occasion : pour souligner I'irwsistibiliw et l'irwversibili115 du vent de la D9mocratie qui souffle sur l'Afrique et l'impossiblilim de ralentir ou d'arr6ter ce courant de l'histoire.

Le colloque tout en notant que la participation consciente et efficace du citoyen au d'aveloppement et au progrz-s d'un pays passe ntfcessairement par la respect des Liberws et des Droits de I'Homme, l't'atablissement de la D9mocratiia pluraliste et d'un Etat de Droit, appelle l'attention sur Ies conditions auxquelles la D9mocratie peut se consolider.

La consolidation et la bonne gestion de la D9mocratie exige :

- Le rmablissemement int6graldetoutes Ies liberms: libert\$

d'Association, de Presse etc...

- Le multipartisme inmgral.

- L'alternance politique a travers des dections libres, transparentes et exemptes de touts frauds.

- Le fonctionnement normal des Institutions publiques notamment I'Administration g9n9rale et la Justice : I'un des criwres d't'avaluation de la D9mocratie et de I'Etat de Droit wside dans la possibilim offerte au citoyen d'agir en justice contra l'Administration soit au oontentieux administratif soit au p9nal au titre d'abus d'autorita

- Le retour d9 l'Armtiae a sa mission classique de D&ense de I'inwgriv du territoire national. sa reconversion a la D9mocratie et donc sa soumission au pouvoir politique civil rc'agulibremant (?tabli. .

- L'engagement des partis politiques et organisations non gouvernementales dans la formation du citoyen a la vie d9mocratique dans une vision nationalis excluant tout ethnocentrisme et tout tribalisme at es an we d'atteindre pleinemem la mentalim institutionnelle et la culture d9mocratique. .

La constitution par la d9veloppement sain d'une vie associath et le travail p(adagogique des masses-mt'adia et des partis politiques, d'une opinion publique nationalis susceptible d'influer sur la politique des gouvernements.

5. Le colloque de Lom9 souligne la n9cessiw d'une solidariw inter-ahimine et internationale en faveur de la D9mocratie et de I'6tablissement d'un Etat de Droit en Afrique.

Deside a cene fin de cmer a Lom9 un Observafolro Panafrlcaf9 do to D9mocrafie, banque de donne'aes. carrefour d'id9es et d'interventlons sur la pratique d9mocratique africaine.

Demande la rinvision de la Chane Africaine des Droits de I'Homme et des Peuples pour son adaptation aux exigences de I'heure et la cr9atlon d'une Cour Africaine des Droits de l'Homme.

Remercie et itslicite toutes les structures at forces qui de l'ext6rieur (19 l'Afrique nbntcesw d'appiner Ieurappui a l'e'nablissement de la Democratae en Afrique.

Fait a Lomt'a. la 20 Avril 1991.